

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 8 mars 2024 – 10h30

Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénieress du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Examen des projets et des propositions

- 2.1. Proposition de décret conjoint de la Communauté française, de la Commission communautaire française et de la Région wallonne, modifiant l'accord de coopération du 30 janvier 2014 entre la Communauté française, la Commission communautaire française et la Région wallonne portant création d'une commission de Déontologie et d'Ethique – *sous réserve*
doc. 133 (2023-2024) n° 1, doc. 133 (2023-2024) n° 2 et doc. 133 (2023-2024) n° 3
 - Rapporteuse : Mme Isabelle Emmery
 - Discussion générale
 - Discussion des articles
- 2.2. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 22 décembre 2023 entre l'Etat fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune, la Région wallonne et la Commission communautaire française visant à la modification de l'accord de coopération du 12 mars 2021 entre l'Etat fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le traitement de données relatives aux vaccinations contre la Covid-19
doc. 146 (2023-2024) n° 1 et doc. 146 (2023-2024) n° 2
 - Rapporteuse : Mme Laurence Willemse
 - Discussion générale
 - Discussion des articles

2.3. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 22 décembre 2023 entre l'Etat fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le traitement de données relatives à CoBRHA+
doc. 147 (2023-2024) n° 1 et doc. 147 (2023-2024) n° 2

- Rapporteuse : Mme Laurence Willemse
- Discussion générale
- Discussion des articles

3. Questions orales

3.1. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant le transfert des aides à l'emploi aux personnes en situation de handicap vers Actiris

4. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 9h00)

fixée(s) à 12h00.

5. Vote

des points dont la discussion est terminée, à partir de 12h00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21